



[www.lapan.fr](http://www.lapan.fr)

# n° 24

Janvier 2022

## MUNICIPALITÉ

Décisions du Conseil  
Travaux - Projets  
Elections - Ambroisie

## VIE DE LA COMMUNE

Restaurant - Evènements  
A vos Agendas

## INFORMATIONS

Fibre optique - Office de Tourisme  
Pays Berry Saint-Amandois  
Comcom ABC

## SERVICES

Nos entrepreneurs  
Coordonnées utiles



## MUNICIPALITÉ

Décisions du Conseil Municipal.....	p. 3
Travaux.....	p. 4
Projets.....	p. 4
Accueil des nouveaux arrivants.....	p. 4
Elections.....	p. 4
Ambroisie.....	p. 5

## VIE DE LA COMMUNE

Restaurant.....	p. 6
Marche nordique.....	p. 6
Cours de Gym.....	p. 6
Ecole de Rosières.....	p. 7
Jeu concours.....	p. 7
A vos agendas.....	p. 7
Etat civil.....	p. 7
Evènements.....	p. 8

## INFORMATIONS

Influenza aviaire.....	p. 10
ADMR.....	p. 10
Fibre optique.....	p. 11
Office de tourisme.....	p. 11
Pays Berry Saint-Amandois.....	p. 12
Anais.....	p. 15
Comcom ABC.....	p. 16

## SERVICES

Zoom sur.....	p. 18
Etat civil.....	p. 18
Nos entrepreneurs.....	p. 19
Coordonnées utiles.....	p. 20



## LE MOT DU MAIRE

*Chères Lapanaises et chers Lapanais,*



*Que dire de cette année qui vient de s'écouler ?*

*2021 aura été une année bousculée par la crise sanitaire, dans laquelle notre quotidien a été fortement impacté. La pandémie de Covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. La vie communale également, suit le rythme des annonces*

*gouvernementales, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.*

*A l'heure où je vous écris, les mesures sont contraignantes mais loin du confinement qui nous a tous isolés les uns des autres. Toutefois, nous sommes forcés, cette année encore, d'annuler notre traditionnelle cérémonie des vœux. Ce moment convivial était notamment l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et d'offrir un bon cadeau pour les naissances. Ces derniers ont été remis par courrier à tous les nouveaux nés de ces deux dernières années.*

*L'année 2021 aura permis de mener des travaux de rénovation nécessaires au sein de la Mairie. L'occasion de revoir l'isolation thermique, qui faisait tant défaut, et de donner un petit coup de jeune. Je pense que ce challenge est réussi.*

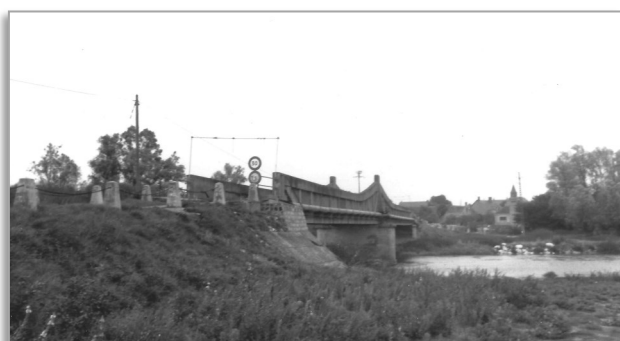
*Nous avons essayé de maintenir des moments de retrouvailles. Le repas de fin d'année a été maintenu, avec une grande attention pour que nos aînés puissent y participer, en limitant au maximum les risques. Nombreux ont pu participer à la sortie au cabaret National Palace qui a été organisée. Le Père Noël est passé à Lapan avec sa hotte remplie de cadeaux pour les plus jeunes. Malheureusement, le spectacle que nous avions prévu pour eux n'a pu avoir lieu mais il sera reporté au premier semestre 2022.*

*La Mairie, ainsi que l'ensemble des membres du Conseil Municipal, restent à votre écoute pour toujours mieux répondre à vos attentes.*

*Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2022 et j'espère vous retrouver très vite lors de moments de convivialité et de partage si utiles à la cohésion de tous.*

*Prenez soin de vous et de vos proches.*

*Annie RADUGÉ - Maire de Lapan*



## LE SAVIEZ-VOUS

Le pont qui enjambe le Cher tel que nous le connaissons a été inauguré en 1979. Il a remplacé le pont précédent qui datait de 1937. La photo ci-contre vous montre à quoi ressemblait ce dernier avant sa reconstruction.





## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus officiels sont consultables sur le tableau d'affichage de la Mairie, en Mairie et sur le site lapan.fr

### SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2021

- **Approuve**, le compte-rendu de la dernière séance du 11 Juin 2021 et signés par les membres présents du Conseil.
- Compte-rendu des décisions du Maire par délégation du conseil municipal.  
Le Maire informe les membres du conseil municipal que par délégation du conseil municipal des frais ont été effectués pour la réalisation des travaux concernant le bâtiment communal.
- **Approuve, à l'unanimité**, le plan de financement prévisionnel concernant la rénovation de l'éclairage public du « centre Bourg »  
Rénovation en LED : Armoire AA-AB-AC pour un montant total HT de 25 156,60 € restant à charge pour la Commune : 12 578,30 €.
- **Approuve, à l'unanimité**, la participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires de Lunery, Saint Florent Sur Cher pour l'année scolaire 2020/2021.
- **Approuve, à l'unanimité**, le schéma de distribution d'alimentation en eau potable du SMEACL, déterminant les zones desservies par le réseau conformément de l'article L.2224-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT).
- **Décide, à l'unanimité**, d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux du Cher.
- **Donne, à l'unanimité**, un avis favorable pour la motion de soutien aux Communes Forestières de France.
- **Décide, à l'unanimité**, de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).  
Cette mesure est d'application au 31 décembre 2021.  
Les fonctions des membres élus du C.C.A.S se substitueront à une commission communale nommée C.C.A.S.
- **Approuve, à l'unanimité**, la convention de mise à disposition à titre gracieux de la salle polyvalente au profit du C.C.A.S.
- Informations et questions diverses:  
SDE 18 : Présentation du rapport d'exploitation de l'éclairage public 2020 et présentation du rapport annuel 2020.  
Ces rapports sont disponibles en mairie et sur le site SDE 18.  
Séance du 24 Septembre 2021 2 / 2  
Préfecture du Cher : Par courrier le Préfet du Cher nous informe que notre commune bénéficie du classement en zone de revitalisation rurale (ZRR), ce dispositif a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2022.  
Plan de Prévention des Risques d'Inondation Cher Rural (PPRI) :  
Le PPRI nécessite une enquête publique qui se déroulera au sein des 32 communes concernées :  
du lundi 4 octobre (13 h30) au mardi 9 novembre 2021 (17 h30).  
Un membre de la commission de l'enquête se tiendra à votre disposition le jeudi 21 octobre de 13 h à 16 h.  
Un registre d'enquête est à disposition pour tout public, pour formuler vos observations ou propositions pendant la durée de l'enquête.  
SMIRTOM : La dépêche N°2 du SMIRTOM a été distribuée pour des nouvelles consignes à compter du 1er octobre 2021.  
Formation des Elus : L'Association des Maires du Cher organise une journée de formation intitulée : gestion des cimetières et législation funéraire, le mardi 28 septembre 2021.  
Participeront à cette journée : Annie RADUGET et Marie-Claude LADANNE.  
Elections Présidentielles : Elles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

### SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2021

- **Approuve** le compte-rendu de la dernière séance du 24 Septembre 2021 et signés par les membres présents du Conseil.
- **Adopte, à l'unanimité**, la décision budgétaire suivante :  
FONCTIONNEMENT Dépenses  
Chapitre 014 739223  
Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales +157 €  
Dépenses Chapitre 011 615221 Entretien et réparations bâtiments publics - 157 €
- **Autorise**, Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette modification N°2.
- **Autorise, à l'unanimité**, l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er Janvier 2022.
- **Décide, à l'unanimité**, la participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires de Trouy et de Bourges pour l'année scolaire 2020/2021.
- **Décide, à l'unanimité**, le renouvellement du contrat :  
secrétaire de mairie.
- **Fixe et adopte, à l'unanimité**, le tarif de la salle polyvalente du 1er Janvier au 31 Décembre 2022 ainsi que le règlement intérieur.
- **Fixe, à l'unanimité**, le tarif des taxes funéraires du 1er Janvier au 31 Décembre 2022.
- **Donne, à l'unanimité**, un avis favorable à la motion relative au maintien des soins par le centre hospitalier JACQUES COEUR.
- Informations et questions diverses :  
Communauté de Commune Arnon Boischaux Cher : Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif (RPQS) – Exercice 2020, aucune observation particulière par les membres du Conseil Municipal.  
Présentation de « l'info intercommunal » 2021.  
Ces rapports sont disponibles en mairie et sur le site de la Communauté de Commune ABC.  
SMEACL : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité

## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SUITE

de l'eau potable – Exercice 2020. Ce rapport est disponible en mairie et sur le site du S.M.E.A.C.L.

Enquête publique préalable à l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau sur le bassin versant Cher Arnon dans les départements de l'Indre et du Cher.

Date et durée de l'enquête public du 29 novembre au 7 janvier inclus.

Lieu et siège de l'enquête : Mairie de Lignières.

Responsable du projet : Mr Benoit PROFFIT - OUGC AREA BERRY à St DOULCHARD  
Séance du 3 Décembre 2021 2 / 2

Fibre optique : la fibre est sur la commune depuis le 15 Octobre, une réunion d'information a eu lieu le 18 Novembre 2021 à Levet.

Cet aménagement numérique porté par la ComCom ABC représente un montant de

5,75 Millions d'euros subventionné à hauteur de 80 % par l'Etat, l'Europe, la Région Centre-Val de Loire et le Département et à hauteur de 20 % soit environ 1,20 Million d'euros par la ComCom ABC. D'ici fin 2021, 72 % des foyers seront éligibles à la fibre optique.

Pays Berry St Amandois : Une information sera insérée dans le prochain Lapan info, concernant :

- Les actions pour la santé (dans le cadre du Contrat Local de Santé – CLS)  
- Guichet unique de l'Habitat du Pays Berry St Amandois peut vous aider et vous accompagner  
- SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : Qu'est-ce qu'un Scot ?

Ambrosie : Suite à l'arrêté préfectoral, notre commune a témoigné lors d'une réunion à la préfecture le 26 Novembre 2021.

Présence de : Annie RADUGET, Maire, Jérémie DUPIN, référent, Jean BORELLO, agriculteur.

Elections :

- Présidentielles : elles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

- Législatives : elles auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

Fermeture du secrétariat de la mairie : La Mairie sera fermée du Jeudi 23 Décembre 2021 au 2 Janvier 2022 inclus.

Vœux du Maire : la traditionnelle cérémonie des vœux est prévue le 21 Janvier 2022. Cette cérémonie pourra être reportée ou annulée en fonction du contexte sanitaire.

Marché aux truffes : le marché aux truffes est prévu le 22 Janvier 2022.

## TRAVAUX

Les travaux de réhabilitation de la mairie se poursuivent.

Les peintures et la pose du nouveau sol ont été réalisés. Des devis sont en cours pour acquérir le mobilier de la salle du conseil.

Côté équipement, la commune s'est également équipée d'un ordinateur portable pour le bureau du Maire, permettant de pouvoir travailler en parallèle du secrétariat de Mairie.

La plantation d'une centaine d'arbustes va également avoir lieu sur le terrain de la salle polyvalente en janvier. L'acquisition de ces plants et leur plantation sont subventionnés par le Pays Berry Saint-Amandois. Cette opération revient à environs 250 € pour la commune.

## PROJETS

En 2022, plusieurs travaux vont être réalisés sur la commune.

L'éclairage public va être rénové. L'ensemble des luminaires fonctionnant avec des ampoules vétustes vont être remplacés par des luminaires LED. Le coût total des travaux est de 25 156,60 € HT dont 50% sont subventionnés par le SDE18. Ce remplacement va permettre de réduire le coût de l'éclairage public.

L'ajout de cave urnes et d'un colombarium au cimetière va être réalisé.

Le Conseil Départemental du Cher, via l'agence Cher Ingénierie des Territoires, a rendu son audit sur la viabilisation de l'impasse du Bouchet et l'amélioration du réseau d'eau pluviale entre cette rue et le Chemin du Bouchet. L'enveloppe globale pour ces travaux est estimée autour de 180 000 € HT. L'équipe municipale va se pencher sur ce dossier dès le début d'année pour trouver des subventions.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants dans la commune n'ont pas toujours l'habitude de se présenter en mairie. Pourtant, en venant, il leur sera présenté leur commune et les services publics qui leur sont proposés (école de rattachement, ramassage des déchets ménagers, déchetterie...). Ils pourront également s'inscrire sur les listes électorales.



## ELECTIONS

Les élections présidentielles se dérouleront le 10 et le 24 avril 2022. Elles seront suivies des élections législatives qui auront lieu le 12 juin et le 19 juin 2022.

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

**INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022**  
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663\*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**  
**10 ET 24 AVRIL 2022**

# AMBROISIE

Le 26 novembre, la préfecture du Cher a organisé une réunion départementale « ambroisie » avec l'Agence Régionale de la Santé du Centre Val de Loire.

L'ambroisie, plante envahissante très présente dans notre département, constitue un véritable enjeu de santé publique compte tenu de son fort potentiel allergisant.

C'est également un problème environnemental puisque l'ambroisie colonise les sols nus ou peu couverts en prenant la place d'autres espèces. Elle se développe aussi le long des cours d'eau.

Afin de rendre compte des actions réalisées, le Pays Berry Saint-Amandois étant un des

territoires du département les plus dynamiques dans la lutte contre la propagation de la plante, a été sollicité pour témoigner. Il a demandé le soutien de la commune de Lapan, première commune de son territoire à avoir été engagée en ce sens.

Ainsi, ce sont Hugues BRETON de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), Véronique GALPIN, du Pays Berry Saint-Amandois, Jean BORELLO, agriculteur sur la commune de Lapan, Annie RADUGET, Maire de Lapan et Jérémie DUPIN, référent ambroisie, qui ont pu témoigner des actions réalisées et des difficultés rencontrées dans ce combat contre la plante.



Arrachage lors d'une marche dominicale sur le long de la route de la Vallée du Cher.



Exemple de prolifération de la plante sur la commune.

La commune est fortement impactée par la prolifération de cette plante envahissante. La carte ci-dessous montre les lieux signalés où la présence de la plante a été confirmée et détruite. Ce ne sont qu'une dizaine de signalements hors milieu agricole mais cela représente plusieurs centaines de pieds.

## Pour participer à la lutte contre l'ambroisie :

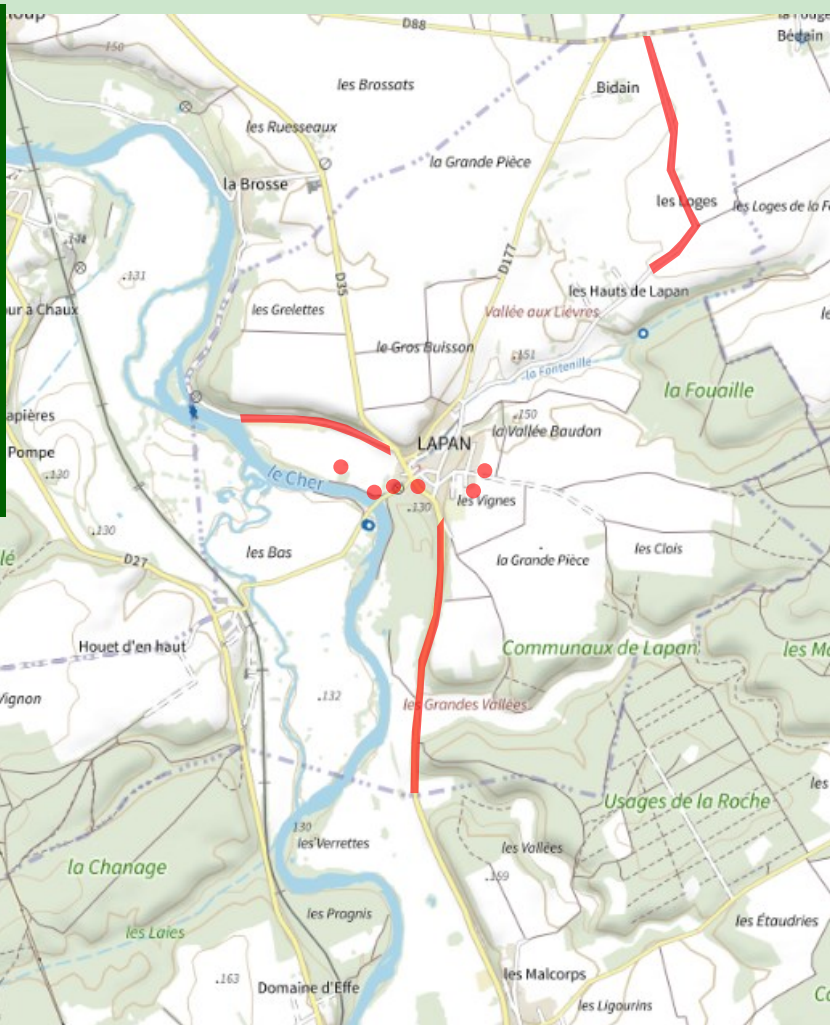
**Vous pouvez signaler sa présence via :**

- Internet : [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- L'application mobile : Signalement-ambroisie
- Email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)
- Téléphone : 0 972 376 888

Cela prend quelques minutes et peut se faire de façon anonyme.

En cas de doute, vous pouvez prendre RDV auprès de la mairie avec Jérémie DUPIN, qui pourra vous expliquer comment reconnaître la plante.

**Pour la santé de tous, il vaut mieux faire un signalement erroné que de laisser la plante proliférer.**





## RESTAURANT



Le bar restaurant a changé de propriétaire et a réouvert le 15 décembre 2021.

Olivia VIALARD a 25 ans, elle habite la commune depuis mars 2021. Peu de temps après son arrivée, l'opportunité s'est présentée de pouvoir reprendre le bar restaurant.

Baignée dans la cuisine dès sa plus tendre enfance, elle a fait ses premiers plats avec son oncle, mais c'est surtout sa grand-mère qui l'a beaucoup inspirée. Cette dernière a tenu un bar restaurant pendant 20 ans dans un village un peu plus grand que le nôtre. En hommage, Olivia a baptisé le restaurant « Comme chez Mémé » et vous propose le même style de restauration que son aïeule, avec des plats issus de son héritage familial. Une photo de sa grand-mère est d'ailleurs présente, côté bar, et veille sur elle.

Olivia a suivi un parcours en apprentissage qui lui a permis de se former aux différents métiers de bouche, avec un CAP Cuisine dans un restaurant traditionnel, un Brevet Professionnel aux Invalides à Paris, une Mention Complémentaire Traiteur à l'école française de gastronomie et de management hôtelier de Ferrandi à Paris et un BTS Hôtellerie Restaurant dans un restaurant semi-gastronomique.

Sa cuisine se veut donc traditionnelle et familiale avec un menu qui évoluera au jour le jour et que vous pourrez retrouver sur l'ardoise devant le restaurant mais également sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/RestaurantCommechezMeme>.

Le menu est à 13,50 € et il est composé de 3 à 4 choix d'entrées, de plats et de desserts.

Olivia est très dynamique, elle envisage dès janvier d'organiser une soirée à thème par mois et de vous proposer des pizzas à emporter le soir en semaine mais aussi le midi les week-ends. Les horaires ci-contre seront éventuellement amenés à évoluer en fonction de la clientèle.

L'accueil est chaleureux que ce soit pour partager un bon repas ou pour vous retrouver autour d'un verre.

**Nous lui souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite.**

## MARCHE NORDIQUE

L'association Berry Marche NordiC a été créée en novembre 2021 et a son siège à Lapan. Elle regroupe actuellement une quarantaine de marcheuses et marcheurs.

Les séances d'environ 2 heures et de 8 à 9 km se déroulent 2 fois par semaine, le mercredi et le samedi matin.

Les parcours changent chaque semaine dans un périmètre de 20 km autour de Bourges (Lapan, Trouy, St Florent, Bourges, Forêt d'Allogny, St Douillard, Aubinges, ...)

Un prêt de bâtons est possible pour les premières séances.

Vous êtes cordialement invités à venir essayer cette discipline se pratiquant à tout âge.

Contact

Mail : [berrymarchenordic@gmail.com](mailto:berrymarchenordic@gmail.com)

Tél : Daniel GAURIAT 07 81 87 01 54



**Berry Marche NordiC**



### Horaires d'ouverture

Lundi	9h à 14h
Mardi	fermé
Mercredi	de 9h à 14h et de 17h à 21h
Jeudi	de 9h à 14h et de 17h à 21h
Vendredi	de 9h à 14h et de 17h à 21h30
Samedi	de 9h à 14h et de 17h à 21h30
Dimanche	de 10h à 14h

### Comme chez Mémé



✉ [restaurant.commechezmeme@gmail.com](mailto:restaurant.commechezmeme@gmail.com)  
☎ 0980670038  
📍 2 Chemin d'Houet, 18340 LAPAN  
📷 [restaurant.commechezmeme](https://www.facebook.com/RestaurantCommechezMeme)  
📱 @RestaurantCommechezMeme

## COURS DE GYM

Les cours de gym pour adultes ont repris depuis septembre, à la salle polyvalente de 18h30 à 19h30. Ceux-ci se déroulent dans une ambiance conviviale et sont accessibles à tous. La cotisation annuelle est de 50€. L'important est de passer un bon moment tout en travaillant son corps.

**Si vous souhaitez vous inscrire, n'hésitez pas !  
Il y a encore de la place !**



Ces cours ne sont pas uniquement à destination des habitants, vous pouvez également en parler autour de vous.

# ECOLE DE ROSIÈRES

La commune a reçu un courrier de la classe de CM1/CM2 de l'école de Rosières qui nous a proposé, dans le cadre de leur projet sur la biodiversité, des lots d'arbres à planter sur notre commune. Nous avons accepté pour soutenir cette initiative. Ce sera ainsi une quarantaine d'arbres et arbustes qui seront plantés en janvier avec l'aide de certains élèves de la classe.

École René Marzat  
1 rue Yves Lacelle  
18400 LUNERY

Rosières, le 14/12/2021

Chère Madame le maire

Nous sommes la classe de CM1-CM2 de Rosières. Nous sommes inscrits à un projet de séances sur la biodiversité. Lors de notre projet consiste à travailler sur les arbres et à en planter. Nous vous proposons un lot d'arbres et d'arbustes à mettre dans votre commune. Certains élèves de la classe voudraient planter

les arbres avec vous en janvier.

Etes-vous intéressés par notre proposition ?

Cordialement

Les élèves de CM1-CM2

Juliette Fanny  
Marceline  
Zoé  
Alexis  
Cléa  
Eliott Eolia  
Hana  
Lyne Imma  
Mathys Crago  
Willyam Dalem  
Kais  
Ewen  
Gabrielle

## JEU CONCOURS

Durant les vacances de Noël, vous avez pu participer à un jeu concours organisé par la Municipalité.

La remise des lots aura lieu en janvier.

Nous espérons que vous appréciez ce genre d'initiative qui permet d'animer notre commune dans une période où bon nombre de nos manifestations habituelles ne peuvent se tenir.

Nous restons à votre écoute et toutes les idées sont les bienvenues.



## ETAT CIVIL

### Nos joies

Naissance de Jules FERRASSON LANDON le 27 juin 2021

Naissance de Sacha PUYDEBOIS le 23 septembre 2021

*Félicitations aux jeunes parents*

## A VOS AGENDAS

**En raison de la crise sanitaire actuelle, les manifestations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.**

**21 janvier** - Vœux du Maire - **ANNULÉ**

**22 janvier** - Marché aux truffes - **Salle polyvalente**

**8 mai** - Cérémonie du souvenir - **Monument aux morts** à 11h.

Retrouvez plus de dates des événements qui se déroulent sur notre commune sur le site internet ou sur l'application CiVox.

### Nos peines

Décès de Jean-Marc BOUCHERAT, le 17 juillet 2021, à l'âge de 71 ans.

Ayant toujours habité à Lapan, Jean-Marc connaissait les habitants et il était la « mémoire » du village.

Il a été adjoint de 1995 à 2014, et avait en charge les transports scolaires, la voirie, le cimetière et la salle polyvalente.

*Sincères condoléances à la famille*

# EVÈNEMENTS

**Jeu concours** - La remise des lots du jeu concours "Tournez en rond" a eu lieu le 4 septembre. En tout, ce sont 19 bulletins qui ont été rendus dont 15 étaient totalement justes.

Des baptêmes de l'air à l'aérodrome de Châteauneuf du Cher, des initiations au karting de Levet, des descentes en Canoë du club de Châteauneuf sur Cher ont été offerts aux lauréats parmi de nombreux autres lots.

Merci de votre participation.



**Commémoration du 11 novembre** - La cérémonie s'est déroulée comme à l'accoutumée. Les enfants ont pu participer à la lecture des morts pour la France et au dépôt de fleurs au monument aux morts. Les participants ont ensuite pris la direction du cimetière pour fleurir les tombes des soldats morts lors de la première guerre mondiale.

Au retour, la municipalité a organisé le verre de l'amitié à l'extérieur, devant la mairie.



**Visite de l'hippodrome de Lignières** - Le 14 novembre, les membres du conseil et leurs conjoints ont été invités par Emmanuel LAGARDE, président de la Société des Courses Hippiques de Lignières-en-Berry.

Inauguré le 30 juillet 2006, ce remarquable équipement est le dernier hippodrome construit en France, grâce à la collaboration fructueuse des bénévoles de la société des Courses Hippiques de Lignières et du Conseil Général du Cher, propriétaire de l'ensemble du Pôle du Cheval et de l'Âne.

Grâce à toutes ces infrastructures, l'hippodrome est devenu une référence équestre à l'échelon National et International, et ce quelque soient les disciplines. Le site accueille 8 réunions hippiques de mars à novembre, réunions multi disciplines avec du trot et du galop (Cross, Steeple-Chase et Plat).

**Cabaret** - Le CCAS a organisé une sortie au cabaret à Vierzon. C'est au National Palace que la quarantaine de participants a pu déjeuner puis assister au show.

Ballets féeriques, chorégraphies endiablées, humour, attractions de cirque, , grandes illusions, chansons en live, le tout agrémenté d'une pincée de charme et d'un zeste de folie. Ce sont pas moins de quatorze artistes sur scène qui nous ont fait rêver.

Lors du spectacle, deux de nos habitants ont été désignés pour monter sur scène. L'occasion pour eux de montrer l'étendue de leur « talent ».





**Festivités de fin d'année** - Le traditionnel repas de Noël, organisé par le CCAS, a eu lieu le 5 décembre. Cette année, le repas a été préparé par le nouveau restaurant « Comme chez Mémé ». Axelle Legoffe a fait une démonstration de danse en fin de repas. Elle qui a créé la chorégraphie qui a été très appréciée.



**Noël des enfants** - Les restrictions sanitaires nous ont contraints à annuler le spectacle de magie de l'arbre de Noël. Ce dernier est reporté en début d'année, nous vous tiendrons informés.



Toutefois, le 11 décembre, le CCAS a tenu à maintenir la distribution des cadeaux en présence du Père Noël. En plus de leurs paquets, un goûter à emporter a été remis aux enfants. Ce sont 55 enfants qui se sont vus remettre des cadeaux, ce qui représente une trentaine de familles.



**Décoration de Noël** - La place de l'église a été décorée par la Municipalité et par les enfants.



Certains habitants ont également décoré leurs rues ou leurs maisons.



Et bien d'autres... Bravo à tous !



## INFLUENZA AVIAIRE



### Avis aux professionnels d'élevage d'oiseaux et volailles, chasseurs, particuliers

L'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est une maladie animale virale dont des souches très virulentes affectent les oiseaux sauvages et d'élevage, notamment en Europe du Nord mais dernièrement aussi, en Italie puis en France : en janvier 2021 en basses-cours dans les Ardennes, le 8 novembre 2021 sur des animaux sauvages en Meurthe et Moselle et dans la Meuse et le 26 novembre dernier, le premier foyer dans un élevage de poules pondeuses dans le Nord à Warhem. Dans ce contexte, le territoire métropolitain, passé au risque "élevé" le 05 novembre dernier, vient de perdre son statut "indemne".

**Si la santé humaine n'est pas menacée par les souches en circulation (H5N1, H5N8), en revanche, les conséquences pour les filières avicoles sont désastreuses** car les élevages contaminés doivent être dépeuplés et la circulation des animaux, fortement restreinte, voire interdite.

**Le département et notamment la Sologne et ses zones humides, dans la période de migration actuelle des oiseaux sauvages, est une zone naturellement à risque.**

Dans ce contexte, **le Préfet du Cher appelle les éleveurs et détenteurs d'oiseaux, les transporteurs, les vétérinaires, les chasseurs, les particuliers et les maires à la plus grande vigilance et à l'observation stricte des règles de biosécurité :**

- En élevage commercial : mise à l'abri en bâtiment fermé (avec adaptations possibles : palmipèdes à foie gras, gibier à plumes,

- gallinacées), règles spécifiques pour la gestion de l'élevage,
- En basses-cours : claustration ou mise sous filet,
- Surveillance clinique quotidienne dans tous les élevages commerciaux ou non ; vigilance sur les constats de mortalité anormale,

- Interdiction de rassemblements,
- Conditions renforcées pour le transport, l'introduction dans le milieu naturel de gibiers à plumes et l'utilisation d'appelants,
- Interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée de la France jusqu'au 31 mars 2022,
- Vaccination obligatoire dans les zoos des oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet,
- Vigilance quant aux oiseaux sauvages trouvés morts ou malades. Toute mortalité anormale ou tout autre signe évocateur de maladie réglementée, même au stade de suspicion, doit être déclarée aux services de l'Etat par les détenteurs, propriétaires ou professionnels (Art. L201-7 du code rural et de la pêche maritime) Pour mémoire, tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux (arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire) qui les communique à la préfecture.

**Pour tout signalement en élevages, questions ou demande de dérogation,** contactez la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations : 02 48 67 36 95 / [ddetspp-spae@cher.gouv.fr](mailto:ddetspp-spae@cher.gouv.fr)

**Pour tout signalement d'oiseaux morts ou malades dans la faune sauvage,** contactez l'office français de la biodiversité : 02 34 34 62 60 / [sd18@ofb.gouv.fr](mailto:sd18@ofb.gouv.fr) ou la DDETSPP.

## ADMR

### Nos valeurs:

Proximité - Universalité

Citoyenneté - Respect de la personne



### Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

### L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,  
envoyez vos lettres de  
motivation et CV à  
[info.fede18@admr.org](mailto:info.fede18@admr.org)

### L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillage...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

SERVICES  
ET SOINS  
DES  
SÉNIORS

ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP

Contactez-nous au  
02 48 24 03 07

ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ





## Le Syndicat du Pays Berry St-Amandois

### Ses actions pour la SANTE

(dans le cadre du Contrat Local de Santé – CLS)

#### CHANGER NOS MENTALITES VIS-A-VIS DE NOTRE SANTE : LA SOLIDARITE ET LE SOUTIEN MUTUEL POUR RESTER FORTS COLLECTIVEMENT

Nous faisons appel aux médecins pour nous « réparer » quand la maladie nous atteint par des virus, des bactéries, des dysfonctionnements et aussi parfois car nos propres modes de vie nous rendent malades. Face à la pénurie de médecins, pour ne pas subir la situation, nous devons **quitter la logique de réparation au profit d'une logique de prévention**. Quand nous sommes malades, nous devons prendre un chemin qui va du projet de soin au projet de vie pour sortir de la maladie.

Mieux, éduquons nos enfants à agir en connaissance de causes et de conséquences, à prendre des risques mesurés et à préserver leur capital santé. Les nouvelles pratiques de soin se fondent sur le **principe de responsabilité personnelle**. L'autonomie devient le maître mot dans la prise en charge de sa santé. Les temps changent. N'attendons pas pour nous y préparer.



Dans cette perspective, il est tout à fait pertinent de vous y aider en créant du lien entre les patients et leur territoire de vie. En effet, la COVID a montré que la solidarité existe toujours dans nos villages. Et on peut continuer à la démultiplier. C'est dans cette perspective que le CLS a créé la mission de **Personne relais du CLS**. Une personne centrale dans la mise en lien des habitants entre eux, avec les actions santé du CLS et celles des associations et enfin, avec le projet que peut porter la commune. Nous avons besoin que les volontés individuelles soient relayées par les collectivités pour que la prise en compte et en charge de la santé soit omniprésente dans les esprits de chacun (la santé s'anticipe en pleine conscience, dans chacun des actes de nos vies individuelles et collectives). Ainsi 34 des 86 communes ont déjà désigné une ou plusieurs personnes relais du CLS (52 au total à ce jour), toutes convaincues que s'il est certain que nous sommes dans une phase de désertification médicale, **nous disposons**

**néanmoins de ressources en santé significatives.**

En refusant la fatalité et en créant une mobilisation multiple (entre patients, entre patients et professionnels de santé, entre professionnels de santé et associations, entre patients et relais communaux...) nous devrions constituer un terrain propice à l'envie de s'installer de nouveaux praticiens.

Ceci est un autre enjeu. Les jeunes médecins ont une approche de leur métier qui diffère de celui de nos « médecins de campagne d'antan », il faut le prendre en compte dès maintenant.

#### SOINS PAR LES PAIRS : QUAND UN PATIENT DEVIENT EXPERT DE LA VIE AVEC SA MALADIE ET QU'IL PEUT AIDER D'AUTRES PATIENTS A PILOTER LEUR PROJET DE SANTE...



Vous avez peut être entendu parler de SYNDEMIX, l'association de patients à laquelle les personnes relais du CLS ont donné la vie pour permettre aux personnes touchées notamment par des affections de longue durée de trouver une force collective pour aller mieux ensemble .

L'association caresse trois ambitions :

1 - Permettre à l'ensemble des patients et accompagnants d'échanger sur les pathologies et la manière dont ils peuvent s'entraider pour reconquérir leur santé (se rencontrer, marcher ensemble, cuisiner ensemble...);

2 - Former des patients experts pour faciliter l'interface entre les médecins et les patients et pour soutenir les patients dans la reprise en main de leur projet de santé ;

3 - Former des représentants des usagers pour que la parole des usagers soit entendue dans les établissements de santé.

A titre d'exemple, une opération s'est mise en place avec le Département petite-enfance de la ville de Saint Amand Montrond. Des parents d'enfants porteurs de différences (maladies chroniques et handicap), fatigués de devoir se battre individuellement pour faire reconnaître à leur enfant la place qui doit être la leur se sont regroupés dans la même perspective : se soutenir entre pairs, devenir parents experts et parents ressource et potentiellement représentants des usagers.

L'association a vocation à agir sur l'ensemble du Pays. C'est donc naturellement que vous pourrez nous rencontrer dans les lieux suivants :

- **Saulzais-le-Potier** : Salle des fêtes (face à la MARPA)
- **Lignièrès** : Mairie - Salle du conseil
- **Charenton-du-Cher** : Mairie - Salle de réunion
- **Dun** : Salle du Mille Club
- **Le Chatelet** : Salle des associations - 9 rue des écoles
- **Châteauneuf-sur-Cher** : Le Chalet, place des promenades
- **Orval** : Salle du centre socioculturel

- **Bussy** : Salle des fêtes (place de l'Eglise)
- **Chateameillant** : pôle Culturel, rue de l'Etang
- **Levet** : Salle polyvalente, impasse des violettes
- **Saint-Amand-Montrond** : Salle des Bals (place carrée)

Vos interlocutrices sont :

**Anne-Marie FERRY**, présidente de SYNDEMIX - mimiferry01@gmail.com / 06 86 76 57 23 et **Véronique GALPIN**, animatrice du Contrat Local de Santé - animation.sante@pays-berry-st-amandois.fr / 02 48 96 16 82 / 06 63 77 58 56



## BESOIN D'AIDE POUR FINANCER VOS TRAVAUX DANS VOTRE MAISON ?

**LE GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT DU Pays Berry St Amandois peut VOUS AIDER ET VOUS ACCOMPAGNER.**

Les élus du Pays Berry St Amandois, c'est-à-dire les représentants des 86 communes du sud du Département du Cher ont décidé d'initier une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

### Qu'est-ce que c'est ?

Une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (**OPAH**) est, un contrat passé entre une collectivité, l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en vue de rassembler des financements qui peuvent ensuite être attribués aux propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement.

Dans le cadre de cette opération, un service Habitat a été constitué. Il regroupe tous les principaux partenaires départementaux de l'habitat avec l'ambition de pouvoir répondre à toutes vos questions et besoins : d'une demande simple comme par exemple le changement de son système de chauffage à des demandes plus complexes comme un projet de rénovation globale de logements insalubres en passant par la rénovation thermique, l'aménagement de salle de bain pour personne à mobilité réduite etc...

### **VOUS ETES PROPRIETAIRE ET vous occupez votre logement à titre de résidence principale**

Votre logement est très dégradé, difficile à chauffer ou n'est pas adapté aux difficultés liées à votre âge ou à votre handicap.

Vous envisagez des travaux lourds pour réhabiliter totalement votre logement ou bien pour en améliorer de façon significative la performance thermique.

Votre logement a plus de 15 ans.

### **Vous pouvez bénéficier d'aides pouvant aller de 35 à 60 % du coût de vos travaux (sous conditions).**

Votre logement à moins de 15 ans (et plus de 2 ans), et vous souhaitez réaliser un seul type de travaux (changement de chauffage, installation d'une solution de chauffage faisant appel à une énergie renouvelable, isolation des murs, isolations des plafonds et des combles ...), vous pouvez également bénéficier des aides de Ma Prime Rénov et des Certificats d'Economie d'Energie.

### **VOUS ETES PROPRIETAIRE BAILLEUR**

Vous souhaitez réaliser des travaux lourds ou vous souhaitez améliorer de façon significative la performance thermique du logement.

Vous pouvez obtenir entre 25 et 35 % d'aide sur vos travaux à condition :

- Que le logement soit construit depuis plus de 15 ans
- Que vous vous engagiez à louer pendant 9 ans en respectant un plafond de loyer
- Que vous réserviez le logement à des locataires sous conditions de ressources.

Attention ces aides ne peuvent pas être mobilisées pour des travaux d'entretien courant.

### **Contactez- nous :**

Pays Berry St Amandois

Service habitat

02 48 96 16 82

habitat@pays-berry-st-amandois.fr

(Contact téléphonique dans un premier temps pour obtenir RV)

### Attention :

- Ne pas commencer les travaux avant de nous avoir contactés
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment (RGE pour les travaux de rénovation thermique)
- Ce dispositif ne s'applique pas aux résidences secondaires et aux meublés touristiques

Enfin, soyez vigilants lors de tout démarchage téléphonique et prenez le temps de vous renseigner avant de prendre votre décision. Pour toute question, contactez votre conseiller FAIRE (Espace Info Energie du Cher) au 02 48 69 71 90.

**QU'EST-CE QU'UN SCOT ?**

C'est un schéma...

... c'est-à-dire qu'il

- définit les grandes orientations de l'aménagement du territoire,
- donne l'objectif à atteindre des politiques publiques thématiques
- enfin il sert de cadre aux documents d'urbanisme locaux (PLU-i) qui détermineront ensuite le droit à construire.

... de cohérence...

Il harmonise l'action publique locale sur les thèmes du cadre de vie, de l'agriculture, de l'activité économique, des mobilités, etc.

Cette cohérence s'appuie sur un projet de développement du Pays Berry Saint-Amandois pour les 20 ans à venir (ce que l'on souhaite devenir).

...territoriale

Il est réalisé sur les 86 communes des 4 intercommunalités du Pays Berry Saint-Amandois : CCI Arnon Boischaux Cher - CC Berry Grand Sud - CC Coeur de France et CC Le Dunois.

**COMMENT SE CONSTRUIT-IL ?**

C'est un document en plusieurs parties :

- **Un diagnostic** : c'est l'état des lieux du territoire et la mise en exergue des enjeux qu'il va devoir relever. Il aborde l'ensemble des thématiques liées à l'aménagement du territoire du territoire : démographie, habitat, développement économique, services etc...
- **Un projet d'aménagement** : il s'agit d'écrire l'ambition du territoire pour les 20 ans à venir. Comment souhaite-ton être dans 20 ans et quelles mesures devront être mises en place pour atteindre cet objectif
- **Un document d'objectifs** : c'est la façon dont va être réalisé concrètement le projet stratégique, les outils et le cadre de réalisation des projets.

**CONCERTATION DES HABITANTS : COMMENT ET POURQUOI PARTICIPER A LA REFLEXION ?**

La procédure prévoit une large concertation des habitants. Il s'agit non seulement d'assurer une information la plus complète possible mais également de vous permettre de vous exprimer et d'échanger avec les élus. En tant qu'habitant, le SCoT pourra avoir une implication sur votre cadre de vie, sur les choix d'aménagement qui vont être menés par les collectivités publiques. Si vous voulez que les choix correspondent à vos besoins, vos aspirations, il vous est donné l'occasion de donner votre avis.

**Des réunions publiques** participatives sont organisées à chaque étape significative du projet. Elles sont annoncées en mairies, dans la presse locale et sur les réseaux sociaux du Pays (facebook)

**Des articles** dans les bulletins communautaires et municipaux permettent de vous informer sur la démarche du SCoT.

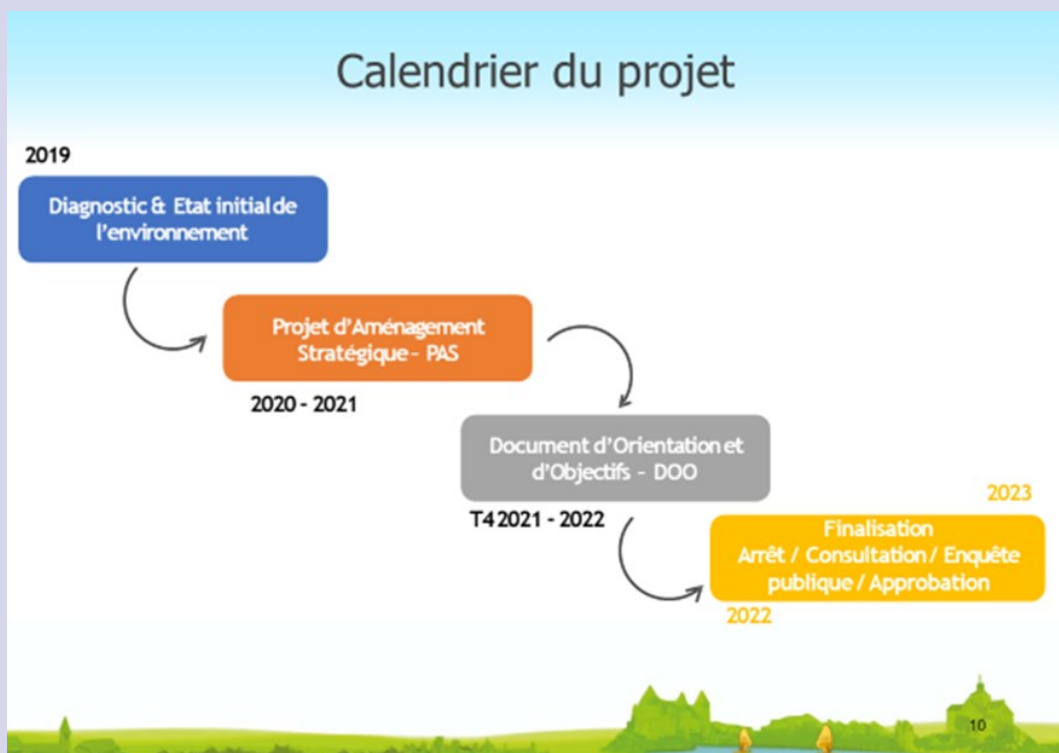
**Des registres de concertation** sont disponibles au siège du Pays.

**Une exposition**, ouverte au public et itinérante sur l'ensemble des communes du territoire permettra de vous informer sur les conclusions des différentes phases. Elle commencera à partir de janvier 2022.

**L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROCEDURE ?**

Le diagnostic a été réalisé, les orientations stratégiques définies et validées en octobre dernier.

La prochaine étape consiste à rédiger le document d'orientation afin de finaliser le projet dans le courant 2022. Suivront une phase de consultation, puis d'enquête publique, avant approbation définitive du SCoT prévue début 2023.





## Le Pays se lance dans un Projet Alimentaire de Territoire (PAT)

« Manger local, c'est possible ! »

Un PAT est une démarche labélisée par le Ministère de l'Agriculture visant à réunir sur un territoire les différents acteurs de la chaîne pour une alimentation locale, durable, saine et de qualité.

Le Berry St-Amandois a été labélisé pour un PAT en phase d'émergence. Le programme débutera en 2022 pour 2 ans avec pour objectifs de mieux connaître les ressources et acteurs locaux de la production agricole, la transformation, la distribution et la consommation et de comprendre les atouts, freins et leviers en vue d'établir une stratégie et d'un plan d'actions.



D'ores et déjà, est visé la :

- Structuration/consolidation des filières d'approvisionnement
- Mise en valeur du patrimoine alimentaire et des producteurs locaux
- L'Éducation alimentaire et l'accès pour tous

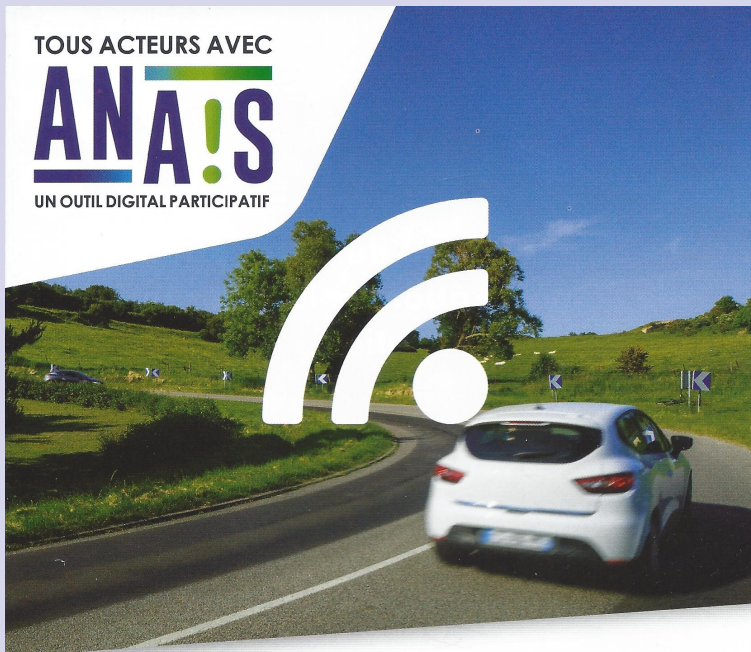
Ce programme s'accompagnera d'actions visant à informer et sensibiliser les habitants sur les enjeux de santé, environnementaux, économique de « Manger local ». La première opération prendra la forme d'Un Défi alimentation en partenariat avec le CPIE Brenne Berry et le Conseil Régional.

Contact : pat@pays-berry-st-amandois.fr



## ANAIS

TOUS ACTEURS AVEC  
**ANAIS**  
 UN OUTIL DIGITAL PARTICIPATIF



AVEC LE DÉPARTEMENT DU CHER,  
**AGISSEZ**  
 POUR VOTRE SÉCURITÉ



Plus d'infos sur [departement18.fr](http://departement18.fr)



TOUS ACTEURS AVEC  
**ANAIS**  
 UN OUTIL DIGITAL PARTICIPATIF



### Le Département du Cher soucieux de l'amélioration de la sécurité sur le réseau routier

Vous sillonnez régulièrement les routes départementales du Cher ? Vous souhaitez être acteur vous aussi de votre sécurité et celle des autres sur nos routes ? La démarche est simple !

Le Département du Cher fait appel à tous les usagers de la route afin de contribuer, ensemble, à améliorer notre sécurité grâce à un nouvel outil appelé ANAIS (Acquérir, Numériser, Analyser, Informer, Sécuriser).

Il s'agit d'un boîtier électronique à positionner dans un véhicule afin d'analyser les comportements du conducteur : dépôts latéraux, survitesse ou freinage d'urgence... Ces données sont partagées de manière anonyme afin que les services puissent identifier les actions prioritaires à mener sur notre réseau routier. De nombreux véhicules sont déjà équipés sur notre territoire.

Vous êtes volontaire pour participer à cette démarche ? Procurez-vous gratuitement un boîtier : <https://www.betterdrivingcommunity.com/inscription/>



INSCRIPTION GRATUITE





# L'info

## Intercommunale 2021

Communauté de communes Arnon Boischaud Cher

Novembre 2021

### Edito du Président



Déjà 10 ans d'existence de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher, fusion de 2 communautés de communes désireuses de s'associer pour garantir des buts communs et une gestion intercommunale des projets de territoire.

Au cours de 3 mandatures communautaires, d'adaptations règlementaires et de projets concrétisés tels que les constructions de nouvelles stations d'épuration à Lignières et à Corquoy, la réfection de la voirie sur le territoire mais également le déploiement du réseau très haut débit en fibre optique, l'année 2021 est caractérisé par l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'élaboration de ce document après 4 ans de réflexions intenses des élus des 18 communes de la CDC a permis d'aboutir à un projet intercommunal dans une vision globale du territoire ambitieuse, cohérente et partagée à 10 ou 15 ans.

En tant qu'habitants, élus ou personnes publiques associées, vous avez grandement contribué à l'élaboration de ce PLUi et nous tenons à vous en remercier.

Fort de son capital culturel et architectural, la compétence tourisme transférée à la communauté de communes a pour but de valoriser ses atouts. L'office de tourisme situé à Lignières couplé à son annexe à Châteauneuf, s'emploient ainsi à promouvoir la visibilité et renforcer le rayonnement « Destination Sud Berry ».

La découverte de notre territoire à travers l'itinérance douce sera pleinement opérationnelle et optimisée au premier semestre 2022 pour plus de nature, de patrimoine et de panoramas d'exceptions.

Malgré la crise sanitaire, la communauté de communes Arnon Boischaud Cher a été présente dans le cadre de ses compétences afin d'organiser et maintenir les services aux familles, accompagner et soutenir le monde économique, et poursuivre ses investissements au service de nos concitoyens.

Nous avons à défendre collectivement un destin partagé, une identité rurale revendiquée et au-delà un certain art de vivre ensemble. Je fais le vœu qu'avec leurs élus, chaque habitant d'Arnon Boischaud Cher partage une telle ambition. Mon engagement est sans réserve pour la rendre possible dans un territoire fort, dynamique et solidaire.

La solidarité, voilà ce que je souhaite pour chacun d'entre vous en cette nouvelle année.

Au nom du conseil communautaire, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux.

Dominique BURLAUD

### Connectez-vous La fibre arrive chez vous

L'aménagement numérique est un enjeu majeur pour l'attractivité et le développement du Cher. Alors que certaines zones géographiques sont déjà 100% fibrées et qu'environ 50% des foyers français ont accès au très haut débit, le projet d'aménagement numérique de la Communauté de communes Arnon Boischaud Cher représente un montant d'investissement de 5,74 M€ subventionnés à hauteur de 80% par l'État, l'Europe, la Région Centre – Val de Loire et le Département du Cher et à hauteur de 20% (soit environ 1,20 M€) par la Communauté de communes.

Les infrastructures mises en place permettront de desservir en très haut débit environ 72% des foyers de la Communauté de communes d'ici la fin d'année 2021.

Les opérateurs commencent à proposer des offres sur certaines communes. Tester votre éligibilité sur le site de <https://berryfibreoptique.fr/je-teste-l-eligibilite-de-mon-adresse>



L'implantation d'un NRO (Nœud de Raccordement Optique) sur la commune de Châteauneuf sur Cher. Cet équipement technique permet de centraliser et tirer les lignes des abonnés en fibre optique sur les communes de Châteauneuf sur Cher, Corquoy, Crezancay sur Cher, Lapan, Levet, Serruelles, Valenay, Venesmes. Il en existe un à Lignières également

Communauté de communes Arnon Boischaud Cher  
2 rue Brune – 18190 CHATEAUNEUF SUR CHER  
02 48 60 42 74 – [comcom.abc@orange.fr](mailto:comcom.abc@orange.fr)  
<https://www.comcomabc.fr/>





# Le PLUi approuvé : Une démarche de 4 années qui se concrétise.

Lancé en janvier 2018, l'assemblée délibérante de la Communauté de communes Arnon Boischaud Cher a approuvé, en séance du 21 juillet 2021, son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), après examen des remarques des Personnes Publiques Associées, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur. Vous pouvez le consulter sur notre site internet <https://www.comcomabc.fr/accueil/plui/plui-approuve/>

Ce document d'urbanisme, PLUi, est à la disposition du public au siège des mairies des communes membres et de la Communauté de communes Arnon Boischaud Cher, aux jours et heures habituels d'ouverture.

## Assainissement

### Construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées à Châteauneuf Venesmes et réhabilitation du réseau EU rue du Port à Châteauneuf

La protection de l'environnement et de la santé publique a nécessité la construction d'une nouvelle station d'épuration sur les communes de Châteauneuf et Venesmes en vue d'optimiser une dépollution des eaux usées et ainsi préserver et protéger le patrimoine naturel et la qualité de vie. Le groupement OTV-MSE /DUCROT, titulaire du marché d'un montant de 1 494 300 € H.T. a engagé, dès avril 2021, ces travaux à proximité de celle existante devenue obsolète. La réhabilitation du réseau EU avec poste de relevage rue du Port à Châteauneuf-sur-Cher sera réalisé par l'entreprise COLAS. D'une durée de 17 mois, la station sera mise en service en 2022. Ce projet a obtenu 1 165 554 € de subvention par l'Etat au titre de la DETR, le Conseil départemental et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

## Enfance Jeunesse

### Relais Petite Enfance (RPE)

Par conventionnement avec l'ARPE en Berry, la CDC Arnon Boischaud Cher a mis en place un RPE itinérant le « Relais des Kangous » sur les communes de Levet, Lignières et Venesmes pour des ateliers assistants maternels parents enfants.

### Club Ados

Ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans depuis 2 ans, ce club est destiné à les impliquer dans des projets communs. Une adhésion annuelle de 15 € donne accès aux activités proposées les mercredis, samedis et durant les vacances scolaires hors sorties et séjours. Pour tout renseignement, contactez Martial, l'animateur jeunesse au 02-48-60-42-38.



**Club Ados**  
SPORT'LOISIRS

MERCREDI 15H/17H  
SALLE DE SPORT ONZALSAINV/CHER  
RUE DES PROMENADES

SAMEDI 10H/12H  
GYMNASIUM DE LIGNIERES

ANIMATEUR :  
Martial (0248604238)

Adhésion Club Ados  
15€ (scolaire) 20€ (vacances)

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS  
02 48 60 42 38  
02.48.60.42.38

Séances toute l'année scolaire 2021/2022 :

Ces séances sont destinées pour tous les jeunes collégiens afin de créer des liens entre les lycéens, mais aussi entre les collégiens et les parents de chacun.

Elles permettent à tous et à tous d'implémenter des liens sociaux et relationnels dans un cadre défini tout en favorisant l'investissement et le goût sur notre territoire.

Le choix des jeunes sera pris en compte dans la conception des différents lycées.

Infos utiles



<https://www.comcomabc.fr/>

Enfance Jeunesse : Accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances / club ados. Contactez le service Enfance Jeunesse au 02.48.60.42.38 ou consultez notre site internet <http://www.comcomabc.fr/> et la page Facebook de la Comcomabc.

Vous souhaitez passer votre BAFA, vous avez plus de 17 ans et habitez sur le territoire, contactez le service enfance jeunesse au 02.48.60.42.38

Office de tourisme : Le site internet [www.lignieresenberry-tourisme.fr](http://www.lignieresenberry-tourisme.fr) offre un concentré du territoire via des thématiques : agenda, portraits, hébergements, restaurants, découvertes, producteurs etc. Les réseaux sociaux (Facebook : Toby de Lignières / Instagram Lignieres Berry Tourisme) Contactez également le 02.48.60.88.67

Assainissement collectif : Pour toutes questions ou incidents, demande de raccordements, demande de contrôle en cas de vente de votre bien, contactez VEOLIA au 09.69.32.35.29.

Assainissement individuel (non collectif) : Contactez le SMEACL (Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf sur Cher Lapan) au 02 48 56 41 88

## ZOOM SUR...

Je suis Déborah Buret, amoureuse de la Terre et du vivant, passionnée par les êtres humains, je suis "Terr'apeute".

Des petits bouts d'humaniste, de sorcière, d'écrivaine, de chaman et d'artiste, font de moi une autodidacte qui s'épanouit.

J'accompagne des femmes et des hommes sur le chemin du mieux être dans leur vie et à la reconnexion à Soi par la nature.

Pourquoi me consulter ?

- Difficulté à trouver sa place dans le monde
- Sensation de blocage dans la vie
- Libération émotionnelle, mentale et/ou physique
- Besoin de mieux être dans le rapport à Soi-même
- Difficulté dans le relationnel avec autrui
- Retrouver l'amour propre et l'estime de Soi
- ... et beaucoup d'autres problématiques...

Il n'y a pas UNE bonne raison mais des centaines de raisons à vouloir plus de bonheur dans sa vie. Chaque être est unique et nous sommes tous amenés à certains moments de nos vies à rencontrer des difficultés. Chacun d'entre nous mérite

plus de paix et de sérénité dans son évolution au cours de la vie.

Ainsi je propose deux accompagnements uniques, personnalisés et différents.

- Le premier est un soin énergétique, nommé "Je marche dans ta vie". Il s'effectue à distance, les principaux outils utilisés sont: les énergies, l'écriture, le développement personnel.

- Le second est un atelier en présentiel qui s'appelle "Atelier Land art Terr'Happy". C'est une invitation à la symbiose avec la nature et ses éléments, au travers de la pleine conscience, de la respiration et de la créativité. Cet atelier se déroule en individuel ou en groupe de 4 personnes.

Je vous invite à visiter mon site internet [www.laterrehappydedbo.com](http://www.laterrehappydedbo.com), afin de découvrir plus en détails les accompagnements que je propose avec leurs spécificités et leurs déroulements.

Nous sommes en premier lieu, des enfants de la Terre, et c'est avec toi humilité et beaucoup de gratitude que je suis la médiatrice de ses énergies pour vous accompagner sur vos chemins de vie.

Vous pouvez me suivre sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram " La Terre Happy de Dbo".

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez me joindre par téléphone, mail, via mon site ou sur les réseaux.

0658594646  
laterrehappydedbo@gmail.com  
[www.laterrehappydedbo.com](http://www.laterrehappydedbo.com)

**Déborah Buret**, 14 route des Bordigales.



Bonjour 🙌,

Je m'appelle Virginie SCHWARZ. J'ai créé ma microentreprise dans le relooking de meubles et la décoration cette année :



Soucieuse de l'environnement et de notre santé, j'ai choisi de travailler avec :

- 🪄 des peintures françaises,
- 📌 fabriquées en Bretagne,
- ✅ sans solvants, sans odeur,
- 👨‍🔧 de qualité professionnelle
- ♻️ et écoresponsables : Eléonore déco.

En plus, ces produits permettent de RELOOKER SANS DECAPER !

Dans cette démarche écoresponsable, je récupère des meubles pour leur donner une seconde vie. Si vous souhaitez faire de même, vous pouvez me confier votre meuble ou nous pouvons parler ensemble de

votre projet, je serais ravie de vous accompagner de A à Z !

Je propose régulièrement des ateliers déco (adultes et enfants), des démonstrations gratuites, des stages... sur inscription, ouvert aux novices comme aux passionnés ! Et surtout des conseils déco ! J'assure également le conseil et l'aide après-vente.



Si tous les mois vous souhaitez recevoir toutes les infos et nouveautés, n'hésitez pas à me communiquer votre adresse mail, ou bien consultez ma page Facebook : @lrdvdeco et mon compte insta : #lrdv\_deco.

A bientôt 😊

**Virginie Schwarz**

## CHEZ NOS VOISINS

**ES. ELEC**

**06 50 15 37 04**

**ELECTRICITE GENERALE**

Electricien BTP - 15 ans d'expérience  
Renovation et neuf - Mise en sécurité  
et aux normes - Domotique - Portails  
Alarmes - Internet...

Devis gratuits

es.elec1@gmail.com Siret 90305933500013

**Sophie**  
Sophrologie

**Sophrologie et Cohérence cardiaque**

Gestion du stress, confiance et affirmation de soi,  
Troubles du sommeil, de la concentration, ...

Enfants, Ados, Adultes et Seniors  
Accompagnement individuel ou en groupe

**07 83 87 19 39 - sophie.sophrologie@outlook.fr**

A domicile, secteur de St-Florent-sur-Cher

# NOS ENTREPRENEURS



Relooking meubles,  
Atelier,  
Conseils déco...

Virginie Schwarz

06.42.11.86.73  
lesrelookingdevirginie@gmail.com

@lrdvdeco #lrdv\_deco



ma p'tite laine

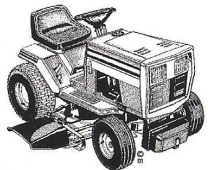
02.48.55.32.03

6 Square Henri Barbusse  
18400 Saint-Florent-sur-Cher

**MOREAU Morgan**  
Auto Entrepreneur

Réparation et Entretien matériel  
de plaisance

06.63.05.10.43  
18340 LAPAN  
morganmoreau@hotmail.com N° SIRET 811 720 648 0013



**Sam Anim'**  
Animation musicale et culturelle  
Sonorisation



06 28 09 36 51  
Lapan (18340)

**Comme chez Mémé**



restaurant.commechezmeme@gmail.com  
02 48 68 53 52  
2 Chemin d'Houet, 18540 LAPAN  
restaurant.commechezmeme  
@RestaurantCommechezMeme

**LAPAN ENERGIES**



CLIMATISATION - CHAUFFAGE  
PLOMBERIE - ELECTRICITE

06 62 07 67 38

Entretien - Dépannage - Installation

123 Chemin de la fontenille  
18340 LAPAN  
tony.plisson@orange.fr



**La Fontenille**

Producteurs de Truffes Noires du Berry  
Chambres d'hôtes, Table d'hôtes  
& Gîte Rural

Chez Mme Borello-Malin Stéphanie  
Place de l'église, 18 340 Lapan (Cher, Centre)

Tél. 09 50 25 94 50

stephanie@lafontenille.fr www.lafontenille.fr



**Laeti'sanes et Aromates**  
Les bienfaits des plantes, naturellement



Plantes pour infusions  
Aromates  
Céréales  
Graines de lin  
Graines de courge  
Baies de Goji  
....

**Laetitia Jolivet**  
17 chemin du Bouchet  
18340 LAPAN  
tel : 0658353823



**PERLES  
DU BERRY**

Truffes Noires du Berry  
et  
Produits artisanaux truffés  
Tuber Melanosporum



contact@perlesduberry.fr  
09 50 25 94 50 CIVRAY (18)

**PASCAL ESPACES VERTS**  
Un Mot Un Geste et Pascal Fait Le Reste

**PASCAL**

106 Chemin Du Breuil  
18340 Lapan

06/50/85/83/24  
06/50/40/75/71



# COORDONNÉES UTILES

## MAIRIE

48 route de la Vallée du Cher  
18340 Lapan

02 48 68 90 28

mairie@lapan.fr

www.lapan.fr

Lundi et Jeudi de 9h à 16h



*Vous pouvez également prendre rendez-vous avec les élus de la commune.*

**Annie RADUGET**, Maire

06 74 72 14 17

02 48 68 96 67

**Jérémie DUPIN**, 1<sup>er</sup> adjoint

07 52 03 41 08

**Valérie CHARLES**, 2<sup>ème</sup> adjointe

07 78 11 61 36

**Marie-Claude LADANNE**, 3<sup>ème</sup> adjointe

06 44 99 55 59

## SALLE POLYVALENTE

10 chemin de la Fontenille  
18340 Lapan

## GENDARMERIE

Levet ..... 02 48 66 66 15

Châteauneuf sur Cher ..... 02 48 62 01 91

Dun sur Auron ..... 02 48 66 64 95

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Comcom ABC ..... 02 48 60 42 74

## SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Présence verte 18 ..... 02 48 23 06 82

## SANTÉ

SOS Médecin ..... 02 48 23 33 33

Pharmacie de garde ..... 3237

Centre Anti-poison ..... 02 41 48 21 21

Centre Hospitalier Bourges ..... 02 48 48 48 48

Enfance maltraitée ..... 119

## ANIMAUX

SPA (Quatre Vents) ..... 02 48 24 13 32

## SECOURS

Samu ..... 15

Pompiers ..... 18

Police ..... 17

Appel d'Urgence Européen ..... 112

## ORDURES MÉNAGÈRES

SMIRTOM Saint-Amandois ..... 02 48 60 66 89

## DÉCHETTERIE

Venesmes - Route de Corquoy ..... 02 48 60 03 91

Levet - Les Dames Roses

## SYNDICAT DES EAUX (SMEACL)

Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement non collectif de Châteauneuf-sur-Cher et de Lapan ..... 02 48 68 00 25

**Directrice de la Publication** : Annie RADUGET.

**Ont contribué à la réalisation de ce numéro** :  
Alexandre BRUNET, Valérie CHARLES, Jérémie DUPIN, Nadège FOSSE et Jeanne-Marie LEGOFFE

**Crédits photos** : Mairie de Lapan, l'ALCSL.

**Impression** : Imprimerie Notre-Dame,  
12 avenue Roland Garros - 18000 Bourges.

**Dépôt légal** : 120 exemplaires.